

**UBS (MONACO) S.A.**  
Société Anonyme Monégasque  
au capital de 49.197.000 euros  
Siège social : 2, avenue de Grande-Bretagne - Monaco

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
en euros  
(avant affectation des résultats)

<b>ACTIF</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Caisse, Banques centrales, C.C.P. ....	420 662 915	367 196 854
Créances sur les établissements de crédit .....	3 288 564 321	3 079 381 859
Créances à vue (Nostri) - EC .....	1 082 719 152	2 996 475 916
Créances à terme - EC .....	2 205 845 169	82 905 943
Opérations avec la clientèle - Actif.....	3 055 864 059	3 039 617 628
Obligations et autres titres à revenu fixe .....	0	0
Actions et autres titres à revenu variable.....	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme.....	251 289	236 091
Parts dans les entreprises liées.....	0	0
Immobilisations incorporelles .....	5 539 641	764 879
Immobilisations corporelles.....	5 722 579	7 177 896
Immobilisations en cours .....	18 449 889	7 710 495
Autres actifs .....	45 996 574	68 043 404
Comptes de régularisation - Actif.....	21 075 982	18 845 683
<b>Total de l'Actif.....</b>	<b>6 862 127 248</b>	<b>6 588 974 788</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Banques centrales, C.C.P. ....	0	0
Dettes envers les établissements de crédit.....	2 026 601 648	1 874 187 209
Dettes à vue - EC .....	7 235 208	5 427 131
Dettes à terme - EC.....	2 019 366 440	1 868 760 077
Opérations avec la clientèle.....	4 481 156 149	4 403 989 245
Comptes d'épargne à régime spécial : À vue .....	0	0
Autres dettes .....	4 481 156 149	4 403 989 245
Dettes à vue - Client .....	1 587 978 184	4 321 043 646
Dettes à terme - Client.....	2 893 177 965	82 945 599
Autres passifs.....	21 507 835	17 024 458
Comptes de régularisation - Passif.....	19 103 063	14 570 688
Provisions pour risques et charges .....	1 440 269	1 497 890
Dettes subordonnées.....	100 000 000	100 000 000
Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.).....	0	0
Capitaux propres (hors F.R.B.G.).....	212 318 283	177 705 298
Capital souscrit.....	49 197 000	49 197 000
Réserves.....	28 032 497	28 032 497
Provisions réglementées .....	0	0
Report à nouveau .....	95 876 951	82 725 344
Résultat de l'exercice.....	39 211 835	17 750 457
<b>Total du Passif.....</b>	<b>6 862 127 248</b>	<b>6 588 974 788</b>

**HORS-BILAN**

(en euros)

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Engagements de financement .....		
Reçus d'établissements de crédit .....	0	0
Donnés en faveur de la clientèle .....	1 381 531 126	1 268 849 921
Engagements de garantie .....		
D'ordre d'établissements de crédit .....	0	0
D'ordre de la clientèle .....	47 197 837	55 344 777
Reçus d'établissements de crédit .....	2 019 366 440	1 868 760 077
Reçus de la clientèle .....	12 723 560 937	14 836 457 341
Garanties hypothécaires .....	1 997 746 287	1 803 539 463
Engagements sur titres .....		
Autres engagements donnés .....	0	
Autres engagements reçus .....	0	
Opérations en devises .....		
Spots à livrer .....	266 601 441	13 320 676
Spots à recevoir .....	266 601 441	13 325 230
Forwards à livrer .....	650 380 747	839 594 903
Forwards à recevoir .....	650 380 747	839 631 809

**COMPTES DE RÉSULTATS 2021 ET 2022**

(en euros)

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Produits et charges bancaires</b> .....		
Intérêts et produits assimilés .....	90 675 022	39 677 771
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit ..	40 539 786	1 007 101
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle .....	50 135 236	38 670 669
Intérêts et produits assimilés sur opérations et autres titres à revenu fixe .....	0	0
Intérêts et charges assimilées .....	-32 074 405	-4 738 277
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit .....	-7 310 200	-3 157 877
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle .....	-23 002 145	-399 961
Intérêts et charges assimilées sur dettes subordonnées .....	-1 762 061	-1 180 438
Revenus des titres à revenu variable .....	0	0
Commissions (produits) .....	63 201 127	56 854 160
Commissions (charges) .....	-8 991 744	-8 102 058
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation .....	3 839 801	3 703 802
Solde en bénéfice des opérations de change .....	3 839 801	3 703 802
<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaires</b> .....	<b>2 754 516</b>	<b>1 928 761</b>
Autres produits .....	2 782 620	1 928 761
Autres charges .....	-28 104	
<b>Produit net bancaire</b> .....	<b>119 404 316</b>	<b>89 324 158</b>

Charges générales d'exploitation .....	-66 502 809	-62 609 055
Frais de personnel .....	-37 244 521	-38 971 795
Autres frais administratifs .....	-29 258 288	-23 637 260
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	-1 288 649	-1 550 149
<b>Résultat brut d'exploitation.....</b>	<b>51 612 859</b>	<b>25 164 954</b>
Coût du risque.....	962 811	-1 576 395
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan .....	-420 635	-1 977 715
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan .....	1 383 446	401 319
<b>Résultat d'exploitation.....</b>	<b>52 575 669</b>	<b>23 588 559</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0	0
Solde en bénéfice/perte des corrections de valeur sur immobilisations financières.....	0	0
<b>Résultat courant avant impôt.....</b>	<b>52 575 669</b>	<b>23 588 559</b>
Résultat exceptionnel .....	15 598	-92 242
Produits exceptionnels.....	31 756	8 053
Charges exceptionnelles .....	-16 157	-100 295
Impôt sur les bénéfices.....	-13 379 433	-5 745 860
Excédent des reprises sur les dotations de F.R.B.G. et provisions réglementées ....	0	0
<b>Résultat de l'exercice .....</b>	<b>39 211 835</b>	<b>17 750 457</b>
Bénéfice de l'exercice	39 212	17 750
Report à nouveau	95 877	82 725
<b>Montant à affecter</b>	<b>135 089</b>	<b>100 476</b>
Dividendes	0	4 599
Réserves statutaires	0	0
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	135 089	95 877
	<b>135 089</b>	<b>100 476</b>

## NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### Principes généraux et méthodes

Les comptes d'UBS (Monaco) S.A. ont été établis conformément aux dispositions de la loi et des règlements comptables applicables aux établissements de crédit en vigueur au 31 décembre 2022 c'est-à-dire :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les comptes de l'exercice 2022 sont présentés en euros sous une forme identique à celle de l'exercice précédent.

---

Les documents ont été établis suivant les prescriptions légales et réglementaires.

### **Principes comptables et méthodes d'évaluation**

#### *Conversion des comptes en devises*

Conformément au règlement n° 89-01 modifié du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les créances, dettes, engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en euros au cours du marché des changes à la date de l'arrêté des comptes.

Les prêts et emprunts en devises font l'objet d'une couverture systématique pour neutraliser le risque de change.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés lors de leur passation au Compte de résultat en euros, au cours au comptant.

Les contrats de change à terme sont estimés aux cours de change à la date de la clôture de l'exercice et concernent des opérations de notre clientèle. Les options de change sont des opérations conclues de gré à gré pour le compte de notre clientèle.

Les pertes et profits de change résultant des opérations conclues en devises sont inclus dans le Compte de résultat.

Les comptes de position devises figurent dans notre comptabilité à la rubrique des comptes de régularisation. Ces positions techniques ne sont pas reprises dans le bilan.

#### *Titres de transaction*

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois. Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable. Les variations de valeur sont portées dans le Compte de résultat. Il n'y a pas de position au 31 décembre 2022.

#### *Titres de placement*

Le portefeuille de placement constitué d'actions et d'obligations regroupe les titres acquis dans une perspective durable, en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value.

À la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base du dernier cours officiel de l'année. Par mesure de prudence, les moins-values latentes sont provisionnées valeur par valeur, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Suite à l'entrée en bourse de Visa Inc., Visa Europe a opéré une distribution au profit de ses membres. À proportion de sa contribution passée, notre établissement a ainsi reçu 71 actions de Visa Inc qui sont soumises à un lock-up de 3 ans. Ces actions, qui ont été reçues à titre gratuit, ont été valorisées à zéro dans notre bilan.

#### *Titres d'investissement*

Les titres d'investissement sont des titres à revenus fixes, acquis en vue d'une détention durable, en principe jusqu'à l'échéance. La banque doit disposer de moyens de financements et de couvertures adéquats.

Ces titres sont enregistrés au prix d'acquisition. Les moins-values latentes ne sont pas provisionnées.

Il n'y a pas de position au 31 décembre 2022.

#### *Titres de participation*

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique diminués d'une provision pour dépréciation lorsque la situation le justifie.

---

---

### *Immobilisations*

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés et des provisions pour dépréciation.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire :

- Immeubles d'exploitation	4 %,
- Agencements et aménagements	10 % et 12.5 %,
- Mobilier de bureau	10 %,
- Matériel de bureau	20 %,
- Matériel de transport	20 %,
- Matériel informatique et télécommunication	14 % et 33.33 %.

Les immobilisations incorporelles sont amorties entre 3 et 5 ans pour les achats externes et 7 ans pour les développements de logiciels réalisés en interne (livraison à soi-même).

### *Créances douteuses et litigieuses*

Les créances sur la clientèle présentant un risque de perte probable sont comptabilisées en créances douteuses.

Les dépréciations, inscrites en déduction des créances douteuses, sont constituées individuellement en fonction des perspectives de recouvrement.

### *Intérêts et commissions*

Les intérêts à payer et à recevoir sont calculés *pro rata temporis* et comptabilisés au compte de résultat.

Les commissions sont enregistrées dès leur encaissement sauf celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées également *pro rata temporis*.

À compter de l'exercice 2012 les commissions reçues à l'occasion d'octroi ou de l'acquisition d'un concours de crédit ainsi que les coûts marginaux de transaction sont étalés, conformément au règlement ANC n° 2014-07, sur la durée de vie effective du crédit sans actualisation (selon la méthode alternative prévue à l'article 2141-2 du règlement précité).

### *Engagement de retraite*

Les pensions et les retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Les indemnités de fin de carrière découlant de la Convention Collective Monégasque de Travail du Personnel des Banques sont provisionnées à hauteur de 770 269 euros au 31 décembre 2022.

### *Fiscalité*

Notre société entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices (taux 25 %) institué selon l'Ordonnance Souveraine n° 7.174 du 24 octobre 2018.

### *Primes d'encouragement discrétionnaires*

Les primes peuvent être composées de versements immédiats et d'une rémunération différée, soit sous la forme d'actions UBS, soit sous la forme de versements en espèces ou d'autres instruments.

Les instruments de capitaux propres attribués sont estimés à la valeur de marché et passés en charge :

- Entièrement à la date d'attribution si il n'y pas de conditions d'acquisition des droits ;
- Étalaé sur la période d'acquisition si des conditions doivent être remplies pour l'acquisition des droits.

**Autres informations sur les postes du bilan (en milliers d'euros)***Immobilisations et Amortissements*

	Valeurs brutes				Amortissements			Valeur résiduelle au 31/12/22
	Montant brut au 01/01/22	Augmen-tations	Dimi-nutions	Transferts	Montant brut au 31/12/22	Amort. au 01/01/22	Dotations aux amort. et prov. de l'exercice	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6,262	3,991	-2	8	10,260	3,337	510	6,413
Immobilisations en cours	2,160	875		-2,162	873	0	0	873
Software	4,102	3,116	-2	2,170	9,387	3,337	510	5,540
<b>Immobilisations corporelles</b>	20,838	11,370	-67	-8	32,134	11,360	724	20,050
Immobilisations en cours	5,550	11,347	0	680	17,577	0	0	17,577
Agencements et installations	9,338	13	0	-680	8,670	7,009	448	1,213
Matériel informatique	4,745	8	-1	-8	4,744	3,720	235	789
Mobilier de bureau	1,130	3	0	0	1,133	581	83	469
Matériel de transport	76	0	-66	0	10	50	-42	2
Œuvres d'art	0		0	0	0	0	0	0
<b>Immobilisation hors exploitation</b>	3,250	0	0	0	3,250	0	0	3,250
Propriétés saisies	3,250			0	3,250	0	0	3,250
<b>Total des Immobilisations</b>	30,351	15,362	-69	0	45,644	14,697	1,234	29,712

*Ventilation selon la durée résiduelle (hors créances et dettes rattachées)*

Durée	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	2 930 032	574 786	204 409	0	0
Autres concours à la clientèle	1 044 545	202 477	98 897	1 350 153	359 793
Dettes envers les établissements de crédit	225 517	1 274 535	186 232	340 318	0
Comptes créditeurs de la clientèle	3 700 313	574 786	204 409	0	0
Dettes subordonnées					100 000

*Opérations avec les entreprises liées*

Dettes envers les établissements de crédit	EUR	2 026 601 648
Dettes envers la clientèle	EUR	0

*Participation et autres titres détenus à long terme*

Conformément à la recommandation de la lettre d'information BAFI n° 2007-01 les certificats d'association du Fonds de Garantie des dépôts sont enregistrés sous cette rubrique pour 251 milliers d'euros. Ce mécanisme

obligatoire prévoit la souscription de certificats d'association ainsi que des appels de cotisations réguliers. La lettre précise que le Fonds de Garantie est désormais constitué et que les Certificats d'Association constituent des titres ; qu'ainsi ils doivent être reclassés en immobilisation financière ; les dépôts restent, quant à eux, comptabilisés en « débiteurs divers ».

*Filiales et participations*

Aucune.

*Entreprises dont notre établissement est associé indéfiniment responsable*

Aucune.

*Actionnariat*

Notre banque dispose d'un capital entièrement libéré de 49 197 milliers d'euros constitué de 2 139 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 23 euros chacune.

UBS SA à Bâle/Zurich détient 99,9 % de notre capital social.

*Fonds propres*

<b>Réserves</b>	<b>01/01/2021</b>	<b>Variations de l'exercice</b>	<b>31/12/2022</b>
Capital	49 197	0	49 197
Réserve légale ou statutaire	4 920	0	4 920
Autres réserves	23 113	0	23 113
Report à nouveau	82 725	13 152	95 877

*Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan*

<b>Postes de l'Actif</b>	<b>ACTIF</b>	<b>PASSIF</b>
Caisse, Banques centrales, CCP		
Créances sur les établissements de crédit	5 607	-
Créances sur la clientèle	5 499	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		
<b>Postes du Passif</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	-	3 313
Comptes créditeurs de la clientèle	-	8 099
Dettes représentées par un titre	-	-
<b>Total des intérêts inclus dans les postes du bilan</b>	<b>11 106</b>	<b>11 411</b>

*Comptes de régularisation Actif*

	<b>2022</b>
Valeurs à rejeter	8
Comptes d'encaissement	7
Comptes d'ajustement	13 233
Charges constatées d'avance	330
Produits à recevoir	4 972
Autres comptes de régularisation	2 525
<b>Total comptes de régularisation Actif</b>	<b>21 076</b>

*Comptes de régularisation Passif*

	<b>2022</b>
Comptes d'encaissement	9
Produits constatés d'avance	933
Comptes d'ajustement	13 190
Charges à payer	3 695
Autres comptes de régularisation	1 276
<b>Total comptes de régularisation Passif</b>	<b>19 103</b>

*Provisions pour risques et charges*

	<b>Montant au 01/01/22</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprise</b>	<b>Montant au 31/12/22</b>
Provisions Retraite	828	0	58	770
Provisions Risques & charges	670	0	0	670
<b>Totaux</b>	<b>1,498</b>	<b>0</b>	<b>58</b>	<b>1,440</b>

*Fonds pour Risques Bancaires Généraux*

Ce fonds créé conformément au règlement du C.R.B. n° 90.02 du 23 février 1990 modifié relatif aux fonds propres est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire. Il a reprise en totalité durant l'exercice 2019. Aucune provision n'a été constituée au titre de l'exercice 2022.

*Dettes subordonnées*

Cette rubrique représente les deux emprunts participatifs auprès de notre maison mère UBS AG dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 60 millions d'euros  
 Durée : indéterminée  
 Rémunération : Euribor 6M + 0.75 % (fixée semestriellement)  
 Clause : primé par les éventuels créanciers.

Montant : 40 millions d'euros  
 Durée : indéterminée  
 Rémunération : Euribor 6M + 2.40 % (fixée semestriellement)  
 Clause : primé par les éventuels créanciers.

*Contrevaleur de l'Actif et du Passif en devises*

	<b>Montant de la contrevaleur</b>
Total de l'Actif	4 176
Total du Passif	4 208

**Autres informations sur le hors-bilan** (en milliers d'euros)*Changement de méthode*

Aucun.



*Engagements sur les instruments financiers à terme*

UBS (Monaco) S.A. effectue des transactions sur les instruments financiers à terme uniquement pour le compte de sa clientèle et n'intervient donc sur les marchés qu'en simple qualité d'intermédiaire.

<b>Opérations de change à terme</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Devises à livrer à terme	650 381	839 632
Devises à recevoir à terme	650 381	839 595
<b>Opérations sur instruments financiers à terme et produits dérivés</b>		
Opérations de notre clientèle	1 566 682	1 574 079
Contrepartie bancaire des opérations de la clientèle	1 566 682	1 574 079

*Engagements donnés concernant les entreprises liées*

Aucun engagement en cours au 31 décembre 2022.

*Engagements reçus*

Engagements de financement reçus d'établissements de crédit :

**0 millier d'euros.**

Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit :

**2 019 366 milliers d'euros**

Engagements de garantie reçus de la clientèle :

**14 768 505 milliers d'euros**

UBS (Monaco) S.A. mentionne au 31 décembre, les engagements de garantie reçus de la clientèle en contrepartie des financements octroyés.

**Informations sur les actifs grevés** (en milliers d'euros)

L'arrêté du 19 décembre 2014 concernant la publication d'informations relatives aux actifs grevés, impose aux établissements de crédit la publication d'informations relatives aux actifs grevés et non grevés (Asset Encumbrance). Nous rappelons qu'un actif est considéré comme grevé s'il a été nanti ou s'il est soumis à un quelconque dispositif visant à sécuriser, garantir ou rehausser une opération quelconque, au bilan ou hors-bilan, de laquelle il ne peut être librement retiré.

*Information sur les actifs grevés ou non grevés au bilan*

	<b>Val. comptable actifs grevés</b>	<b>Val. juste actifs grevés</b>	<b>Val. comptable actifs non grevés</b>	<b>Val. juste actifs non grevés</b>
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-
Titres de créance	-	-	6 862 127	-
Autres actifs	-	-	97 571	-

*Garanties reçues grevées ou disponibles pour être grevées*

Aucune.

*Valeurs comptables des passifs financiers associés aux actifs grevés et aux garanties reçues*

Non concerné.

*Information sur l'importance des charges pesant sur les actifs grevés*

Non concerné.

**Informations sur le Compte de résultat** (en milliers d'euros)*Charges relatives aux dettes subordonnées*

Le montant des intérêts payés sur l'emprunt participatif pour l'exercice 2022 s'élève à : 1 762 milliers d'euros.

*Résultats sur titres à revenu variable*

Néant.

*Commissions*

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Établissements de crédit	82	0
Clientèle	526	1 157
Titres	3 002	0
Opérations de hors-bilan	2 734	4 417
Prestations de services	2 649	57 627
<b>Totaux</b>	<b>8 992</b>	<b>63 201</b>

*Frais de personnel*

	<b>2022</b>
Salaires, gratifications, indemnités et autres avantages	28 137
Jetons de présence	0
Indemnités de fonction d'administrateur	0
Charges de retraite	3 660
Caisses sociales monégasques et Assedic	786
Autres et assurances du personnel	4,352
Fonds sociaux	310
<b>Total</b>	<b>37 245</b>

Une partie des bonus distribués à notre personnel est soumise à des conditions d'éligibilité, d'attribution et comporte une période d'acquisition de droits. Lorsque la période d'acquisition des droits couvre plusieurs exercices, la charge est étalée pendant la durée comprise entre la date d'attribution et la fin de la période d'acquisition.

*Solde en profit des corrections de valeur sur créances et hors-bilan (coût du risque)*

	<b>Perte</b>	<b>Profit</b>
Dotation aux provisions pour créances douteuses sur la clientèle	421	0
Reprises de provisions sur la clientèle	0	1 383
<b>Solde en perte</b>		<b>963</b>

*Résultat exceptionnel*

Les charges exceptionnelles de l'année enregistrent principalement des refacturations de frais exceptionnels ainsi que des erreurs opérationnelles. Les produits exceptionnels recueillent principalement une régularisation sur des frais d'exercices précédents.

**Autres informations***Contrôle interne*

Notre établissement a transmis au Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution le rapport annuel de l'exercice 2019 sur le contrôle interne, ainsi que le rapport sur la politique et les pratiques de rémunération. Ces rapports ont été établis en application des articles 258 à 266 de l'Arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque.

*Effectif*

Au 31 décembre 2022, l'effectif se compose de 181 salariés, soit une diminution de 7,17 % par rapport à 2021 (7 CDD représentant 3.87 % des effectifs salariés, représentant une baisse comparée à 2021 et 174 CDI), comprenant 139 cadres (soit 76.8 % de l'effectif) et 42 employés ou gradés.

Le turnover (taux de renouvellement du personnel) est de + 9.55 % par rapport à 2021, soit un total de 20,99 % pour 2022 ; il est en augmentation cette année avec 30 entrées (21 en 2021) et 46 sorties (25 en 2021).

*Proposition d'affectation des résultats de l'exercice (en milliers d'euros)*

- le bénéfice de l'exercice 2022	39 212
- le report à nouveau	95 877
<b>Montant à affecter</b>	<b>135 089</b>
- Dividendes	0
- Réserves Statutaires	0
- Report à nouveau	135 089
<b>Total</b>	<b>135 089</b>

*Résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)*

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Bénéfice net	11 831	12 116	9 919	17 750	39 212

*Évènement survenu pendant l'exercice*

Impact du conflit russo-ukrainien sur les états financiers au 31/12/2022 :

- UBS (Monaco) S.A. applique l'ensemble des mesures issues des sanctions internationales applicables à Monaco et a mis en œuvre toutes les diligences exigées par ces textes ;
- L'impact du conflit russo-ukrainien sur les résultats financiers d'UBS (Monaco) S.A. s'est avéré limité sur l'exercice 2022.

RAPPORT SPÉCIAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2022 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

**I. OPÉRATIONS VISÉES À L'ARTICLE 23 DE L'ORDONNANCE DU 5 MARS 1895**

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux, ... ) successives, de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2022, vous est décrite dans le rapport présenté par le Conseil d'Administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

**II. ASSEMBLÉE TENUE PENDANT L'EXERCICE 2022**

Pendant l'exercice sous revue, les actionnaires se sont réunis le 31 mai 2022 à l'effet notamment d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Dans ce cadre, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à la tenue de cette assemblée,
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco le 27 avril 2023.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Paul SAMBA

Sandrine ARCIN